

Le Crous de Normandie à Rouen : la guerre entre les deux anciennes capitales régionales relancée ?

Manon Loubet

Publié le 19 Déc 17 à 8:09



Des parlementaires, le maire de Caen (Calvados) et le président de l'université de Caen se sont réunis, lundi 18 décembre 2017, pour protester contre la décision du gouvernement de déplacer le siège social du Crous à Rouen (Seine-Maritime), alors qu'il était initialement prévu à Caen (Calvados). (©ML/Normandie-actu)

La guerre entre les deux anciennes capitales régionales de la **Normandie** serait-elle relancée ? La polémique à propos du changement du siège social du **Crous** (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Normandie) de **Caen (Calvados)** à **Rouen (Seine-Maritime)** pourrait bien relancer cette bataille « stérile », estime Joël Bruneau, le maire de Caen.

[LIRE AUSSI : Tribune. Rouen raffle à Caen le siège du Crous de Normandie : « Une réunification à deux vitesses »](#)

Un revirement de dernière minute

Pour rappel, le Crous devait voir son siège officiellement implanté à Caen, au 1^{er} janvier 2019. C'est ce qui était annoncé par le ministère, le 6 octobre 2017. [Mais coup de tonnerre, mi-décembre 2017, le ministère a revu sa copie : le siège du Crous sera finalement implanté à Rouen.](#)

« Pour une question d'équilibre du territoire. » C'est ainsi que le directeur du cabinet du ministère de l'Enseignement supérieur a expliqué son revirement.

Des politiques caennais extrêmement remontés

Lundi 18 décembre 2017, sept parlementaires, dont Laurence Dumont (PS), Alain Turret (LREM), Pascal Allizard (LR), Corinne Féret (PS), Christophe Blanchet (LREM), Sébastien Leclerc (LR), Sonia de la Provôté, le maire de Caen, Joël Bruneau (LR), et Pierre Denise, le président de l'université de Caen, ont tenu une conférence de presse sur le sujet à Caen.

[LIRE AUSSI : Siège du Crous à Rouen : « Un mauvais coup » pour Pascal Allizard, sénateur du Calvados](#)

Nous avons souhaité nous réunir de manière transpartisane pour dénoncer cette décision scandaleuse sur la forme, commence Laurence Dumont, député PS. Cela remet en cause les répartitions des compétences actées lors de la réunification des deux Normandie.

De son côté, Joël Bruneau rappelle que lors de la réunification en 2014, « il avait été acté que l'enseignement, la recherche et la culture serait à Caen. Comme il avait été dit que la représentation du pouvoir de l'État avec la préfecture de Normandie serait à Rouen et la représentation du pouvoir local, le conseil régional, serait à Caen. »

Pour ces politiques de l'ex Basse-Normandie, ce revirement de situation peut remettre en cause « tous les engagements de l'État ».

« Des mauvais arguments pour un Crous à Rouen »

Le [siège du Crous travaille depuis deux mois sur la réorganisation des deux entités](#), qui font travailler 60 personnes à Rouen et 60 personnes à Caen.

Cinq personnes devaient bouger géographiquement, précise Pierre Denise, le président de l'université de Caen. Pour le reste, ce n'était que des mouvements fonctionnels et non géographiques. Mais du coup, là, on doit tout rechanger !

« La proximité de Paris », « des étudiants plus nombreux à Rouen »... ne sont pas des « bons arguments », selon les organisateurs de la conférence de presse à Caen. « Les Rouennais doivent construire un bâtiment pour accueillir le Crous régional. Et maintenant qu'il y a l'académie à Caen, c'est incompréhensible. Même au niveau logique organisationnelle, ce n'est pas du tout intéressant », ajoute la sénatrice Corinne Féret.

« Pas de temps à perdre avec ces chicaneries »

Joël Bruneau regrette l'attitude de ces confrères de Rouen qui « ont du faire du lobbying auprès du Premier ministre Édouard Philippe pour garder le Crous, après la perte du recteur d'académie... »

Franchement, nous n'avons pas le temps de se consacrer à ces chicaneries, à se piquer des bouts d'administration les uns aux autres. Nous devons nous mobiliser tous ensemble pour faire progresser la Normandie.

« Car pendant qu'on se chamaille, les autres régions, elles, elles s'organisent pour être plus compétitives et

plus attractives, souligne la sénatrice Sonia de la Provôté. Nous devons être soudés. »

[LIRE AUSSI : Denis Rolland, nouveau recteur de toute la Normandie : « Il y a un bien un recteur à Rouen »](#)

Un texte commun

Les politiques de l'ex Basse-Normandie sont surtout déçus car pour eux, « on était arrivé à une forme d'équilibre entre les deux Normandie. Les rivalités étaient finies. Mais là, on rentre à nouveau dans un discours négatif pour la Normandie ».

Ensemble, avec le président de l'université de Caen, ils vont écrire un texte commun pour demander au ministère de l'Enseignement Supérieur de revenir sur sa décision.

« On y croit. Sinon, on ne serait pas là », conclut avec assurance Laurence Dumont.